

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 13

Artikel: En marge de la grande peur... : la protection civile

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En marge de la grande peur...

Le monde vit sous la peur. L'apparition de l'énergie nucléaire, le danger atomique, la menace des radiations, d'autant plus terrifiante qu'elle est sournoise et que l'on peut fort bien être soumis à une irradiation mortelle sans le savoir, nous ont plongés dans l'angoisse. Tout le monde sait, aujourd'hui, que les retombées radioactives menacent l'humanité et, quoique les moyens d'élimination soient étudiés activement en Suisse et ailleurs, on ne peut empêcher une peur sourde et tenace de nous envahir.

Du 7 au 17 novembre s'est tenue, à Montreux, la conférence internationale de la protection civile. Environ trois cents participants, venus de trente pays, y ont pris part et ont étudié les meilleurs moyens d'assurer en temps de paix comme en temps de guerre, la protection des civils. D'importants sujets y ont été examinés, notamment : les abris d'immeubles locatifs en Suisse, l'état actuel de la protection des biens culturels, le perfectionnement de l'équipement, la protection contre les radiations.

Prévention d'une troisième guerre mondiale

Jamais les populations civiles n'ont été aussi directement menacées, surtout depuis que la conférence internationale pour la suppression des explosions nucléaires s'est terminée

Dans sa séance du 6 octobre, le Conseil fédéral a approuvé le projet de loi sur la protection civile.

comme l'on sait. M. Eugenio, directeur de la protection civile de la République des Philippines, dans son exposé sur « La protection civile, conditions de survie dans une guerre nucléaire » s'est exprimé en ces termes : « Le monde a besoin qu'on lui dise en termes clairs et nets ce que la protection civile peut faire pour le sauver. Et le jour n'est pas loin où les trois milliards d'habitants de la terre se tourneront vers la protection civile comme vers leur salut suprême. Elle sera peut-être amenée à accomplir une autre mission, à savoir, de prévenir une troisième guerre mondiale, les combattants étant forcés de reconnaître qu'ils seraient les seuls à en souffrir, le reste du monde survivant grâce à une protection civile bien préparée. »

A l'issue de la conférence de Montreux, un certain nombre de résolutions ont été adoptées par l'Organisation internationale de protection civile, concernant, entre autres, l'urgence de la construction d'abris contre les

Dans son appel au peuple suisse, l'Union suisse pour la protection civile dit : « La défense nationale civile se trouverait déjà fortement renforcée si un grand nombre de femmes, d'hommes, de jeunes filles, d'adolescents étaient disposés et préparés à prêter les premiers secours, à collaborer au service sanitaire ou au service de prévention et de lutte contre le feu. »

retombées radioactives, la création d'un centre d'études à l'intention des cadres supérieurs de la protection civile, la protection contre les rayonnements et l'information du public.

Dans son message à l'appui du projet de loi sur la protection civile, le Conseil fédéral relève que hommes et femmes doivent être convaincus que l'utilisation des nouvelles armes de destruction ne signifie pas la fin de notre vie ni de notre civilisation, mais que la vie peut et doit continuer, qu'il vaut donc la peine de prendre à temps les mesures nécessaires et d'y travailler activement.

Toujours selon le message du Conseil fédéral :

« Les besoins totaux des formations de protection seront de 830 000 personnes, dont 480 000 femmes et 350 000 hommes. Il faudra 520 000 personnes pour les immeubles, 80 000 pour les établissements et 230 000 pour les organismes locaux.

Vers un referendum

La nécessité et l'utilité de la protection civile ne sont pas contestées ; les moyens d'y parvenir se discutent par contre beaucoup. D'ores et déjà, on peut prévoir qu'un referendum contre la loi proposée par le Conseil fédéral sera lancé par ceux qui pensent que :

Cette gigantesque « armée parallèle » sera d'une efficacité peu en rapport avec les millions qu'elle engloutira.

Les 850 millions qu'on se propose de distraire du budget militaire pour la protection civile affaibliraient, en fait, la puissance militaire de notre pays.

On joue sur le mot « civil » et que cette nouvelle organisation sera, en fait, une institution paramilitaire et qu'il n'est pas souhaitable que les citoyens suisses soient enrôlés dans un système de ce genre.

• • •



Vision des temps futurs : deviendrons-nous des monstres avant tout préoccupés de survivre ? Ces vêtements ignifuges ont été présentés à la Conférence de Montreux, en même temps que des détecteurs de radioactivité. Il faut signaler ici que les explosions nucléaires ne sont pas les seuls dangers auxquels nous devons faire face ; il faut raisonnablement prévoir que des accidents pourront se produire dans les centrales atomiques qui vont se multiplier dans le monde.

(Cliché « Journal de Montreux »)

La protection civile

L'alliance de sociétés féminines suisses, la Fédération suisse des femmes protestantes, la Société d'utilité publique des femmes suisses et la Ligue suisse des femmes catholiques ont protesté contre la reprise des expériences nucléaires en ces termes :

« Nous nous savons en accord avec toutes les femmes de notre pays lorsque nous exprimons notre profonde consternation devant les récents essais de bombes atomiques. Ne

tenant aucun compte des tentatives d'instaurer une solidarité mondiale, tentatives dont elle se raille, cette initiative est en con-

Durant la première guerre mondiale, 9 200 000 militaires et 500 000 civils ont été tués. Durant la seconde, ces chiffres furent de 26 800 000 militaires et 24 800 000 civils. Quels seraient-ils en cas de guerre atomique ? On n'ose et on ne peut les évaluer.

tradition flagrante avec les efforts universels en faveur de la paix. Nous constatons avec angoisse notre impuissance en face du péril qui menace, avec notre génération, les générations futures. Nous implorons les hommes d'Etat responsables de se montrer conscients de leur devoir envers l'humanité et de trouver une voie pour obtenir l'abandon de tels essais. »

• • •

Le bureau national des étudiants de Suisse (UNES) a approuvé une résolution dans le même sens, ainsi que diverses associations, entre autres, celle des médecins.

La femme seule et ses problèmes

Voilà un titre qui ne peut laisser indifférent parce qu'il signale une situation et des problèmes de jour en jour plus actuels.

Bien sûr, nombre de femmes se diront avec satisfaction et peut-être avec une pointe de commiseration : « Cela ne me concerne pas ». Ce qui est une double erreur. Tout d'abord parce qu'une femme digne de ce nom n'a pas le droit de se désolidariser de toute une catégorie de ses semblables. Et deuxièmement, parce que, précisément, elle-même n'est à l'abri de rien, et qu'elle peut d'un jour à l'autre se trouver dans cette situation qui lui paraît si étrangère et si insolite.

En effet, n'est pas seule uniquement la femme qui ne s'est point mariée. La jeune fille est seule avant le mariage et affronte déjà pas mal de questions. Une fois mariée, elle peut devenir veuve, elle peut divorcer (et Dieu sait si c'est fréquent) et se retrouver seule pour un bout de temps ou définitivement. Est seule également, d'une certaine manière, la femme sans enfants. Enfin, si elle a poursuivi normalement sa carrière d'épouse et de mère, il vient un moment, les enfants ayant quitté la maison, où elle se retrouve en face d'elle-même, dépourvue d'une bonne part de ce qui avait été sa raison d'être jusque là.

Puisqu'ainsi toute femme se trouve seule un jour ou l'autre, le livre de Madeleine Rambert est certainement appelé à être utile à beaucoup. Soucieuse de donner à cette étude les bases les plus solides, l'auteur, rappelant que la vie affective de l'adulte est déterminée par les expériences de l'enfant, décrit tout d'abord le développement affectif à travers cette dernière, montrant comment « l'individu régresse ou reste fixé à des stades infantiles quand la réponse du milieu ambiant ne favorise pas un développement normal ».

Dans une deuxième partie, elle présente les problèmes de la jeune fille : découverte de soi-même, choix d'une profession, éveil de la sexualité, tout cela est aussi conditionné par l'évolution de l'affectivité. Normale ou faussée, elle facilitera ou entravera le départ vers la vie adulte. Les relations des jeunes entre eux et avec leurs familles sont étudiées sous tous les aspects et beaucoup y trouveront d'utiles directives.

Enfin, dans la troisième partie, après avoir bien préparé le terrain, l'auteur aborde les problèmes essentiels de la femme adulte et spécialement ceux qui justifient son titre. On ne les dira jamais assez aux femmes mariées, entre autres, qui les ignorent en grande partie. En particulier « l'intégration dans la société », « le foyer », « la cohabitation avec les parents », pour n'en citer que quelques-unes. C'est pourquoi par son opportunité, sa simplicité et sa richesse d'expérience humaine, ce livre est à la portée de chacun pour le plus grand bien de tous.

« L'essentiel, ce qui rend l'être humain le plus heureux, c'est de pouvoir donner sa mesure ».

Marguerite Rochat

* « La femme seule et ses problèmes affectifs », par Madeleine Rambert (Delachaux & Niestlé).

Historique de la protection civile

1931

Paris voit la création de la première organisation du genre, « l'Organisation internationale des lieux de Genève ». Son but : créer des zones neutres destinées à servir de refuge aux populations civiles en temps de guerre.

1937

Transport du siège de l'Association de Paris à Genève. De 1937 à 1940, premières réalisations sur le plan pratique : des zones neutres sont délimitées pendant la guerre civile, en Espagne et lors de la guerre finno-soviétique.

1939-1945

L'Association intervient pour que les populations civiles soit épargnées lors des bombardements ; elle arrive à sauver du désastre de la destruction certaines villes d'art italiennes.

1949

La conférence diplomatique élabore les

nouvelles conventions de Genève qui prévoient des zones de sécurité pour la population civile.

1954

Première conférence internationale de protection civile à Berlin.

1957

La deuxième conférence, à Florence, décide d'étendre le champ d'activité de la protection civile.

1958, janvier

L'Association internationale des lieux de Genève est transformée en Organisation internationale de protection civile.

1958, novembre

Troisième conférence, à Genève, et création du Centre mondial d'alerte à la radioactivité.

1961

Quatrième conférence, à Montreux.

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES ET CRISTAUX

17, rue du Marché (Molard)

Téléphone 24 03 62

Calicoes

Trousseaux - Blanc
Bas - Lingerie
Bonnetterie
Pullover

14-16, rue de Rive - Tél. 25 01 31



VOYAGES ET VACANCES

gratuits en collectionnant les bons de garantie des

Pâtes de Rolle

PAPETERIE BRIQUET & FILS

38, rue du Marché
GENÈVE



LE PLUS GRAND CHOIX
DE CALENDRIERS VUES SUISSES
ET CARTES DE VŒUX